



DEPARTEMENT DE MOSELLE			
Projet :	FREYMING MERLEBACH PLU		
Mission :	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME		
Document :	ZONAGE		
Date :			
N° Planche :	Planche 1		
<table border="0"> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> UA : Centre ancien UB : Extensions récentes UBC : - secteur paysager UBX : - secteur mixte (habitat / activités) UC1 : - secteur de cités - règlement particulier UC2 : - secteur de cités - règlement particulier UC3 : - secteur de cités - règlement particulier UD : - secteur d'habitat collectif UE : - secteur d'équipements publics UX : - secteur d'activités 1AU : Zone d'urbanisation future 1AUX : - secteur d'activités 1AUEP : - secteur d'équipements publics N : Zone Naturelle NE : - secteur d'équipements NJ : - secteur de jardins NL : - secteur de loisirs NS : - secteur sensible NI : - secteur lié au tourisme NX : - secteur d'activités </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Emplacement réservé Elément Remarquable du Paysage : Elément végétal Linéaire commercial Secteur d'OAP </td> </tr> </table>		<ul style="list-style-type: none"> UA : Centre ancien UB : Extensions récentes UBC : - secteur paysager UBX : - secteur mixte (habitat / activités) UC1 : - secteur de cités - règlement particulier UC2 : - secteur de cités - règlement particulier UC3 : - secteur de cités - règlement particulier UD : - secteur d'habitat collectif UE : - secteur d'équipements publics UX : - secteur d'activités 1AU : Zone d'urbanisation future 1AUX : - secteur d'activités 1AUEP : - secteur d'équipements publics N : Zone Naturelle NE : - secteur d'équipements NJ : - secteur de jardins NL : - secteur de loisirs NS : - secteur sensible NI : - secteur lié au tourisme NX : - secteur d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> Emplacement réservé Elément Remarquable du Paysage : Elément végétal Linéaire commercial Secteur d'OAP
<ul style="list-style-type: none"> UA : Centre ancien UB : Extensions récentes UBC : - secteur paysager UBX : - secteur mixte (habitat / activités) UC1 : - secteur de cités - règlement particulier UC2 : - secteur de cités - règlement particulier UC3 : - secteur de cités - règlement particulier UD : - secteur d'habitat collectif UE : - secteur d'équipements publics UX : - secteur d'activités 1AU : Zone d'urbanisation future 1AUX : - secteur d'activités 1AUEP : - secteur d'équipements publics N : Zone Naturelle NE : - secteur d'équipements NJ : - secteur de jardins NL : - secteur de loisirs NS : - secteur sensible NI : - secteur lié au tourisme NX : - secteur d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> Emplacement réservé Elément Remarquable du Paysage : Elément végétal Linéaire commercial Secteur d'OAP 		
Echelle :	1/5000		
<p>Document conforme à la DCM du ... arrêté le projet de révision du PLU.</p>			
<p>Signature : </p>			
<p>Espace & TERRitoires 2 place des Tricoleries 54230 CHALIGNY 0383505387 contact@esterr.fr</p>			

Échelle : 1/5000

Document conforme à la DCM du ...
arrêté le projet de révision du PLU.

Signature :

Espace & TERRitoires
2 place des Tricoleries
54230 CHALIGNY
0383505387
contact@esterr.fr